

la Lettre du Maroc

BULLETIN DU PARTI DE L'AVANT-GARDE DEMOCRATIQUE SOCIALISTE (P.A.D.S)

63, rue du colonel Fabien - 94110 ARCUEIL

LE SCANDALE T A B E T OU LA VRAIE NATURE DU POUVOIR MAKHZEN

Le Maroc vit encore sous le choc du plus grand scandale de son époque moderne: celui de Haj Tabet, commissaire principal des renseignements généraux à Casablanca. Il s'agit là d'une grave affaire de mœurs et d'abus de pouvoir. L'officier supérieur de la police marocaine, qui a plaidé coupable, était accusé de "viols, violence, incitation à la débauche et défloration" sur 1060 jeunes filles et femmes mariées. Voici les faits tels qu'ils ont été établis par l'enquête judiciaire.

Exploitant son poste de commissaire, Tabet obligeait des femmes qui voulaient obtenir un passeport à l'accompagner à un appartement qu'il avait aménagé et équipé de caméras pour filmer ses aventures sexuelles. Il commercialisait ces films à l'étranger sous forme de cassettes vidéo et amassait grâce à ce "commerce" une fortune colossale.

Un réseau de femmes coiffeurs était mis en place pour repérer les futures victimes. De plus, il avait formé un réseau de prostituées dans les différents bars de la troisième circonscription de la préfecture Aïn Sebba.

De la drogue en quantité importante a été trouvée dans le domicile de Haj Tabet. Il imposait également des "rentes de pouvoir" aux bars, restaurants, bordels, et points de vente de drogue dans sa circonscription. Lors de son arrestation, ses avoirs en banque dépassaient deux milliards de DH!...(1).

Seuls 154 vidéocassettes ont été confisquées, selon les autorités. Sachant qu'il était menacé d'arrestation, Haj Tabet avait réussi à "sauver" plusieurs dizaines de films. La police judiciaire avait posé des scellés sur la porte de son appartement gardée par deux gendarmes. Cela n'a pas empêché Haj Tabet, dans une tentative d'effacer

les traces de ses crimes, d'enlever les scellés, de frapper et de blesser les deux gendarmes, avant d'être arrêté. Parmi les cassettes vidéo "sauvées", celle qui porte le numéro 28 contient selon les déclarations de l'inculpé des films compromettants pour des personnalités politiques.

Cette "audace" indique à quel point il se sentait protégé, fort de son pouvoir de répression et de chantage, et combien son statut d'officier supérieur de police lui donnait la conviction d'être au-dessus de toutes les lois. Les supérieurs directs de Haj Tabet sont d'ailleurs intervenus pour exercer des pressions sur les victimes qui avaient osé porter plainte.

Déjà en 1989, un commerçant avait porté plainte contre Tabet pour avoir séquestré sa femme; la plainte n'a jamais connu de suite. Une femme avait également porté plainte contre lui pour avoir violé sa fille de 12 ans. Pour se venger et montrer son pouvoir, il n'a pas hésité à violer la jeune fille une deuxième fois devant sa mère.

Haj Tabet n'agissait pas seul. Il avait plusieurs collaborateurs et complices en dehors et au sein de la police. Ses pouvoirs de commissaire s'étendaient à d'autres domaines, notamment celui de la censure de la presse et la répression politique. →

(1) 1 DH ≅ 0,6 FF

POUVOIR, DROGUE, CORRUPTION, CRIMES, CENSURE ET REPRESSION...

Il y a quelques mois seulement, lors des élections municipales, Tabet avait fait arrêter neuf militants du Parti de l'Avant-garde Démocratique Socialiste qui appelaient au boycott de ces élections. Passés à tabac, ils furent relâchés portant des traces visibles d'agression et de torture. La plainte qu'ils ont déposée à ce sujet auprès du procureur général n'a jamais vu le jour. De même, des syndicalistes de la fédération nationale d'électricité ont porté plainte récemment contre des personnes identifiées qui les avaient agressés avec des barres de fer. La plainte déposée dans la circonscription de Haj Tabet n'a jamais eu de suite.

Les exemples abondent sur de tels abus de pouvoir, qui prennent tantôt la forme d'abus sexuels sordides, tantôt celle de violation flagrante des droits de l'homme. Les citoyens savent très bien que Haj Tabet était non seulement couvert par ses supérieurs, mais que les gros bonnets de la police et de l'administration sont forcément impliqués dans l'affaire. En aucun cas ils ne peuvent ignorer les agissements de l'inculpé principal qui perdurent depuis plus de 13 ans.

Déjà en 1980, Haj Tabet avait défrayé la chronique suite à la mort d'une jeune fille tombée du second étage de son appartement. Il était à l'époque commissaire de la police de renseignement à Beni-Mellal. L'affaire a été étouffée, la police s'est vengé des citoyens qui ont dénoncé les pratiques du commissaire, et ce dernier a été muté et promu à Rabat puis à Casablanca...

Lors du procès, le dossier a connu de nouveaux rebondissements avec l'arrestation de trois supérieurs de Haj Tabet et de sept autres responsables de police de différents échelons. Une nouvelle plainte a été déposée par le père d'une jeune fille qui accuse Haj Tabet d'avoir jeté celle-ci dans un puits près de la ville de Walidya.

Mais dans une hâte quelque peu mystérieuse, le tribunal vient de condamner à mort Haj Tabet. Son chef immédiat, Ouachi, a été condamné à perpétuité. Ce dernier a lancé devant le tribunal des menaces à peines voilées à ses supérieurs les plus hauts placés, indiquant qu'il avait les

preuves matérielles de leur participation et leur culpabilité.

Cependant, plusieurs questions restent sans réponse, dans un scandale qui n'a pas fini de révéler la réalité du pouvoir au quotidien dans un pays de non-droit.

En effet, il a été bel et bien établi à travers le cas Tabet que l'abus sexuel, la violation des droits de l'homme et en particulier ceux de la femme, la corruption, le chantage exercé sur les citoyens, l'abus de pouvoir, le trafic de drogue, le meurtre, la censure de la presse, l'arrestation arbitraire de militants démocrates... relèvent de la même pratique quotidienne et quasi officielle du pouvoir.

LE MAKHZEN AU QUOTIDIEN

C'est une pratique généralisée du sommet de l'Etat jusqu'au plus petit agent de l'autorité; chaque niveau de la hiérarchie du pouvoir ne faisant que reproduire à son échelle l'idéologie et la pratique du niveau supérieur...

Au-delà des questions fondamentales de moralité et de conduite des agents de l'Etat, il s'agit là de questions éminemment politiques. Et le cas de Tabet ne peut être un cas isolé; ou une simple "brebis galeuse" comme l'a présenté le communiqué du gouvernement. Il s'agit effectivement "d'un cas", mais parmi tant d'autres...

Les supérieurs hiérarchiques de Tabet sont directement concernés. Et si le Maroc était réellement un Etat de droit, respectueux des traditions démocratiques, le ministre de tutelle, en l'occurrence le ministre de l'intérieur qui a couvert tant d'abus depuis tant d'années, ne devrait-il pas démissionner ? Ce serait la seule sanction politique acceptable, accompagnée de mesure d'épuration et d'assainissement des appareils de sécurité, et de leur mise sous contrôle. Et c'est là une revendication qui devrait faire l'unanimité de tous les partis politiques d'opposition, des associations de droits et de tous les démocrates du pays.

En fait, le scandale "Tabet gate" dévoile de façon éclatante, la terreur exercée sur les citoyens, l'atteinte à leur intégrité physique et morale, l'arbitraire, et les ravages provoqués par le système "makhzénien"⁽²⁾ basé sur l'allégeance, en contre partie d'une délégation sans limite des prérogatives de répression et d'exploitation... →

(2) Féodal à la marocaine

Il dévoile la vraie nature d'un pouvoir qui exhibe une vitrine "démocratique" de façade, mais reste viscéralement féodal dans sa philosophie, sa pratique et sa réalité quotidienne.

Le Parlement Européen ne s'y est d'ailleurs pas trompé lorsqu'il a souligné dans sa résolution adoptée le 20 janvier 1993 "la persistance des violations des droits de l'homme au Maroc". Après avoir cité les cas les plus récents

d'emprisonnement de militants démocrates pour délit d'opinion, le Parlement Européen a demandé de façon solennelle "au gouvernement marocain de faire la vérité sur le sort des disparus, de mettre un terme à l'emprisonnement politique, aux séquestrations illégales et aux restrictions des libertés fondamentales en respectant les conventions internationales dont il est le signataire"... ■

CRISE ECONOMIQUE ET METEO...

(Extraits traduits • ATTARIK • N°179 • p6 • Fatima Elhadi)

Depuis la publication de la loi de finances 1993, le discours officiel a lié la réalisation du taux de croissance prévu de 6% à la pluviométrie... et sachant que le taux de croissance de l'année écoulée était de -3% suite à une mauvaise saison agricole. A la fin de l'hiver, et au regard d'une "météo défavorable", le gouvernement revoit tous ses chiffres à la baisse. Il ne s'agit plus que d'un taux de croissance de 2%. La possibilité annoncée de réduire le déficit du budget de l'Etat à 1% du PNB n'est plus envisagée. Il en est de même pour la réduction du compte courant de la balance de paiement à 1%... Les récentes pluies souffleront-elles à nouveau un vent d'optimisme et de révision des chiffres à la hausse ?

Cette démarche est pour le moins que l'on puisse dire démagogique et irresponsable. La crise économique ne peut être expliquée fondamentalement par le seul facteur de la sécheresse, malgré le poids de l'agriculture dans l'économie du pays. Tous les secteurs non-agricoles et dont l'activité est totalement indépendante de la météo, souffrent de la conjoncture actuelle. Les facteurs de la crise ont pour noms: les taux d'intérêt élevés, en plus de la

raréfaction des prêts, la crise du marché interne due à la chute brutale et continue du pouvoir d'achat et à la crise des marchés extérieurs. Les patrons des secteurs des travaux publics, du textile, des industries mécaniques et du tourisme affichent d'ailleurs leur réserve concernant les chiffres annoncés.

Dans le secteur de la construction automobile, par exemple, on prévoit une baisse de production de 13% en 1993. Plusieurs entreprises privées de montage de télévisions ferment leur portes sous la pression du marché noir largement toléré, sinon encouragé. Dans le secteur du tourisme, on ne voit pas le bout du tunnel malgré la campagne de publicité confiée à la société française "Popilsis". En fait, l'économie marocaine subit de plein fouet les effets de sa dépendance accrue de l'étranger, tant au niveau de la production qu'au niveau de la commercialisation. Elle subit également les effets de la politique de gel des salaires, malgré la "revendication" de certains patrons éclairés qui réclament une hausse du pouvoir d'achat pour dynamiser le marché interne! La concurrence déloyale et antinationale par le biais d'un marché noir quasi officiel con-

tribue de son côté à l'étranglement des forces productives.

Au lieu de s'attaquer sérieusement aux effets conjugués de ces facteurs de crise, le gouvernement tente de résoudre ses problèmes de déficit budgétaire en lançant à nouveau des empreints du trésor. Quatre tranches sont prévues sur la période de mars à décembre. Le poids de la mauvaise gestion du gouvernement est ainsi reporté sur l'économie nationale. Plusieurs banques et sociétés se sont déjà plaintes des conséquences de ces empreints de l'Etat à des taux alléchants qui gênent considérablement leurs activités.

La réalité de la situation économique ne peut donc s'expliquer sérieusement par le seul facteur de la pluviométrie. Les difficultés rencontrées par les entreprises aux niveaux financier et commercial, se traduisent soit par la faillite et la fermeture pure et simple, soit par la réduction des heures de travail et le laminage des droits économiques et sociaux des travailleurs. Dans tous les cas, les principaux effets de la crise sont reportés sur ces derniers qui payent le prix fort d'une politique économique de dépendance, antinationale et anti-populaire. ■

LES FASCISTES ISLAMISANTS ASSASSINENT ... MAIN DANS LA MAIN AVEC LA POLICE...

Le 25 février dernier, une soixantaine de fascistes islamisants, ont arrêté de force le taxi au bord duquel deux étudiants rentraient chez eux: M. Aït El Jaïd et M. Khammar, étudiants à l'université de Fès et militants de l'U.N.E.M. Armés de gourdin et de chaînes, les fascistes ont roué les deux étudiants de coups, avant de les étendre sur la chaussée pour leur fracasser le crâne à coups de pavés.

Aït El Jaïd, militant de la tendance "étudiants basistes", devait décéder des suites de ses blessures le premier mars. Son camarade rescapé d'un état clinique très grave, a pu témoigner: l'agression et l'assassinat ont eu lieu en présence d'agents de la police dont certains en tenue officielle!...D'après le témoignage, l'un des assassins leur a rendu compte en ces termes: "voici ceux que vous recherchez"...

Auparavant, l'université a vécu un état de siège imposé par les islamisants pour la recherche des "condamnés à mort", au vu et au su des "forces de l'ordre". Il faut dire que les étudiants étaient en grève depuis 48 heures. Ils ont subi une première "punition collective" lorsque des bandes de fascistes islamisants se réclamant de l'organisation "justice et bienfaisance" (sic) ont pénétré l'enceinte de l'université pour passer les étudiants et étudiantes à tabac, laissant derrière eux plusieurs dizaines de blessés. Des "milices" entraînées et armées de coutelas, poignards, chaînes...etc, sévissent à l'université. Et chaque fois que les étudiants ont tenté de se défendre, les forces de répression interviennent en faveur des fascistes... Ces derniers n'hésitent pas à afficher des listes de "condamnés à mort". Les "étudiants basistes" et ceux du "Parti de l'Avant-garde Démocratique Socialiste" viennent en tête de listes. Le militant du P.A.D.S. Mohammadi Abdelaziz, connu à la faculté de droits pour ses activités militantes, a d'ailleurs subi une tentative d'assassinat similaire. Agressé par une bande armée de vingt fascistes, et sauvagement tabassé, il a pu s'échapper, poursuivi

en plein jour par les fascistes depuis le centre-ville jusqu'à l'université. Notoirement connus, ces derniers n'ont nullement été inquiétés. C'est au contraire le militant du P.A.D.S. qui a été interpellé par la police! Interrogé sur ses activités estudiantines et de parti, ses papiers d'identité lui ont été confisqués, et il devra retourner au commissariat pour "compléter" son dossier en vue de le présenter au procureur!...

Dès que la nouvelle de l'assassinat du militant Aït El Jaïd a été connue, une imposante manifestation d'étudiants, a eu lieu à Fès. Avec calme, responsabilité et détermination, des milliers d'étudiants ont condamné les factices islamisants et leurs commanditaires. Une cérémonie funèbre a eu lieu à l'université organisée de façon unitaire par les "étudiants basistes progressistes", "les étudiants du P.A.D.S.", "les étudiants démocrates", "les étudiants du P.P.S.", "les étudiants de l'U.S.F.P.", l'Union Général des Etudiants Palestiniens, l'A.M.D.H, l'U.N.E.M. et le P.A.D.S.

UN REMPART CONTRE L'INTEGRISME ?...

L'ensemble de ces événements parle de lui même. Il s'agit là d'une coalition et d'une coordination à peine voilée entre l'appareil de répression et les fascistes islamisants. Ces derniers ont été historiquement encouragés (voir créés) et manipulés par le pouvoir pour contrecarrer le mouvement démocratique; le cas de manipulation le plus flagrant étant l'assassinat odieux du grand dirigeant démo-

crate Omar Benjelloun, il y a bientôt 15 ans. Non seulement le pouvoir a besoin des fascistes pour exécuter à sa place de sales besognes, mais c'est bien sa politique qui développe l'intégrisme... Ce dernier ne naît pas du néant. Les conditions objectives qui font son lit favori ont pour noms: la misère, la marginalisation économique et sociale, la dépendance, le mimisme socio-culturel et la menace de perte de l'identité culturelle nationale...

La politique actuelle de la classe dominante au Maroc, favorise de façon inéluctable ces conditions. On le constate sur le plan économique par l'application zélée du plan de redressement du F.M.I., moyennant une facture sociale exorbitante et un hiatus spectaculaire entre la minorité "super-riche" et la majorité marginalisée. On le constate également sur le plan socio-culturel avec toutes les marques de dépendance et les scandales, (du genre "Tabet gate"), qui en disent long sur les moeurs des responsables d'un pays musulman...

Bref, l'argument de propagande externe qui attribue au pouvoir marocain le rôle de "rempart contre l'intégrisme" est totalement fallacieux. Ce pouvoir antidémocratique favorise l'intégrisme sciemment car tel est son intérêt de classe. Cela lui permet d'exercer davantage de chantage interne et externe sous l'adage bien connu et non moins éculé de : "après moi le déluge"... Ceux qui soutiennent sans conditions la classe dominante au Maroc (de gauche comme de droite) devraient se le dire; ne serait-ce que du point de vue de leur intérêt bien compris... ■